



## *Le clerc, le naturaliste et l'homme fossile* Les travaux de l'abbé Bourgeois en Loir-et-Cher et la controverse des éolithes

RAPHAËL ANGEVIN

**Résumé :** *L'abbé Louis Bourgeois (1819-1878) se présente comme l'une des figures emblématiques de la première archéologie préhistorique. Dès 1867 en effet, il se déclare en faveur de la haute ancienneté de l'Homme, appuyant sa démonstration sur les résultats de ses propres recherches dans les terrains tertiaires de Thenay, en Loir-et-Cher. En se fondant sur un examen attentif de son abondante production scientifique, la présente contribution se propose de retracer la trajectoire singulière de cet homme d'Église qui fut un ardent défenseur des positions évolutionnistes et l'un des principaux promoteurs de la théorie du progrès industriel. Derrière la figure de l'abbé Bourgeois, nous chercherons ainsi à dégager la dynamique de ces idées dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, sous le prisme de ce qui constitue à l'évidence l'un des débats fondateurs de la discipline : la controverse autour de la réalité de l'Homme tertiaire et de ses manifestations culturelles les plus férées, les éolithes.*

**Mots-clés :** *Abbé Louis Bourgeois (1819-1878), Gabriel de Mortillet (1821-1898), Évolutionnisme, Transformisme culturel, Homme tertiaire, Anthropothèque, Éolithes, Thenay, Pontlevoy, Loir-et-Cher.*

### Le temps des pionniers

Au tournant des années 1860, la science préhistorique émerge d'un substrat composite dont l'hétérogénéité fait écho à la diversité des démarches et des pratiques intellectuelles mobilisées. Lorsqu'en 1859, en effet, savants anglais et français établissent un premier consensus autour de l'ancienneté de l'homme, ils dégagent un espace de savoir autonome qui procède d'une variété des références, dont le foisonnement et la dialectique apparaissent symptomatiques des premiers temps de l'archéologie préhistorique.

S'appuyant sur des connaissances naturalistes déjà anciennes mais également sur les acquis récents de la paléontologie stratigraphique et les idées nouvelles issues des premières approches *évolutionnistes*, cette dernière témoigne d'autant de conceptions différentes du temps vécu par l'homme préhistorique, dont la synthèse s'opère à l'intersection de traditions académiques considérées comme antagonistes mais en réalité complémentaires. Leur confrontation guidera d'ailleurs l'ensemble des débats fondateurs de la discipline pendant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : en Préhistoire, plus qu'ailleurs, la construction d'un

domaine scientifique cohérent, ancré dans une pratique unifiée et incarné dans un espace institutionnel autonome, s'établit ainsi de manière progressive et par convulsions répétées, entre 1859 et 1907, date à laquelle prend fin la célèbre *Bataille aurignacienne* qui sanctionne la victoire de « l'école Breuil » en replaçant l'observation archéologique au fondement de la démarche préhistorienne et en restituant aux cultures paléolithiques toute leur complexité.

Dans ce long processus, dont les cadres apparaissent extrêmement mouvants, les parcours individuels jouent un rôle considérable. Entre 1860 et 1890 en effet, la somme des ambitions et des projets personnels s'identifie presque totalement au dessein de la discipline, à un point tel que certains de leurs aspects en viennent parfois à se confondre, rendant toute démarche prosopographique nécessaire afin de saisir au plus près les conditions d'émergence puis d'évolution des modèles théoriques dominants. Sous ce regard, l'analyse du parcours des pionniers de la discipline nous permet de questionner les moments critiques du développement de la Préhistoire et d'interroger les tensions observables dans leur environnement scientifique ou intellectuel. Elle nous autorise alors à restituer les configurations épistémologiques et les systèmes de pensée perçus à différents niveaux dans un mouvement historique général qui s'affranchit de toute considération rationnelle et de tout référentiel actualiste pour chercher à en préciser les dynamiques internes, et ce même si la cohérence de ces objets nous échappe bien souvent en première instance.

Dans le cadre de cette publication, notre réflexion prendra donc pour guide l'une des figures emblématiques de ces premiers temps de la recherche en Préhistoire : l'abbé Louis Bourgeois (1819-1878). Parmi les acteurs de la première archéologie préhistorique, ce dernier occupe assurément une place à part : de par sa position d'ecclésiastique tout d'abord, qui lui confère une posture singulière parmi les pionniers de la Préhistoire ; de par la diversité de sa formation académique ensuite, qui en fait l'un des représentants les plus marquants de cette science nouvelle inscrite à la croisée des traditions savantes et des pratiques intellectuelles ; de par l'originalité de ses travaux enfin dont les résultats alimentent les débats autour de l'origine tertiaire de l'homme jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Si, près d'un siècle et demi après la première publication de ses travaux, l'histoire des sciences a quelque peu occulté sa contribution, Louis Bourgeois reste donc une personnalité incontournable des premiers temps de la Préhistoire. Dans ce contexte, ses études des séquences stratigraphiques du Loir-et-Cher apparaissent à l'évidence comme fondatrices, car elles sont à l'origine des théories *transformistes* sur l'homme fossile. Dans la suite de notre exposé, c'est aux différents aspects de sa personnalité et de sa trajectoire que nous allons nous intéresser, afin de mettre en lumière les termes du débat autour de la réalité de l'*Homme tertiaire* et de ses expressions matérielles les plus infé-  
rées, les « éolithes ».

## Louis Bourgeois (1819-1878) : prêtre, philosophe et paléontologue

Nous ne connaissons que très peu de choses de l'itinéraire de L. Bourgeois (fig. 1), avant son entrée au séminaire de Blois au milieu des années 1830<sup>1</sup>. Louis Bourgeois naît le 28 avril 1819 au Moulin de la commune d'Artins (Loir-et-Cher), dans une famille de meuniers installée de longue date dans le Vendômois. Entré très jeune au séminaire de Blois, il y enseigne dès l'âge de vingt ans la philosophie (1839) puis l'histoire avant d'être nommé à la chaire de philosophie du collège de Pontlevoy en 1851. Il prend la direction de l'établissement dix-huit ans plus tard, en 1869, responsabilité qu'il assumera jusqu'à sa mort en 1878.

Si l'on fait exception de ces rares données factuelles, qui sont relevées dans son épitaphe gravée en la chapelle du collège<sup>2</sup>, nous ne disposons que de très peu d'éléments permettant de retracer la formation et le parcours du philosophe, mais également du préhistorien Louis Bourgeois. Sa passion pour les sciences naturelles s'exprime cependant très tôt, alors qu'il est encore étudiant au séminaire de Blois. Dès les années 1840, il



Fig. 1 : Portrait de l'abbé Bourgeois (1819-1878). Lithographie publiée dans *Le Monde Illustré*, Léon-Alexandre Tournant, Paris, v. 1883, 109 x 163 mm, musée de Vendôme.

1. HARDEL (C.), *L'Abbé Bourgeois et les silex de Thenay (Loir-et-Cher)*, Blois, 1895.

2. *Ludovicus Bourgeois canonicus ecclesiae blesensis egregius sacerdos pietate doctrinaque vir insignis illustris philosophiae professor in scientia quam geologiam dicunt unus E. principibus documentorum quibus homo tertiarius posteris examinandus traditur sagax inventor praeclarus gymnasii pontileviensis rector. Die XIII ante Kal. Iulii MDCCCLXVIII.*

multiplie les observations de terrain, ce qui lui permet de parfaire ses connaissances géologiques et confirme son attirance pour la paléontologie<sup>3</sup>. Les premières découvertes dignes d'intérêt précèdent de peu son arrivée à Pontlevoy, au début des années 1850. Au cours de cette période, il étudie les formations sédimentaires de l'Orléanais<sup>4</sup>, du Blésois et du Vendômois<sup>5</sup> dont il précise la genèse et la succession stratigraphique. Il récolte à l'occasion de ses investigations de nombreux fossiles et échantillons qui viennent par la suite abonder les collections du musée de paléontologie qu'il constitue dès 1863 dans une des salles du collège<sup>6</sup>.

## Un itinéraire en Préhistoire

Louis Bourgeois entre donc assez précocement en Préhistoire, alors qu'il n'a qu'une trentaine d'années. De par sa passion pour la géologie et la paléontologie, il est très tôt en contact avec des naturalistes de renom : dès les années 1850-1851, il entretient une correspondance nourrie avec le marquis de Vibraye ou J. Boucher de Perthes qui lui communique les résultats de ses travaux dans la vallée de la Somme<sup>7</sup>. Au cours de cette période, il fait également ses premières armes d'archéologue en explorant diverses cavités du département du Loir-et-Cher : en 1850, il présente à la Société de géologie les faunes quaternaires qu'il a recueillies en vidant une cavité à Vallières-les-Grandes. À l'occasion d'une visite de cette grotte en compagnie de l'abbé Delaunay<sup>8</sup>, en 1862, il précise ainsi y avoir trouvé « quatre petites haches simplement ébauchées comme celles de Saint-Acheul et des petits couteaux semblables à ceux d'Arcy-sur-Cure »<sup>9</sup>.

Au début de cette décennie, décisive pour la Préhistoire, l'abbé Bourgeois s'engage également dans la voie de la promotion de la recherche régionale : il soutient la fondation des sociétés savantes locales, dont l'essor s'inscrit dans un mouvement général qui vise à contribuer au rayonnement de la science dans les provinces françaises<sup>10</sup>. Il participe à la création de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois à

laquelle adhère J. Boucher de Perthes, témoignant ainsi des liens étroits unissant les deux préhistoriens<sup>11</sup>. Ces contacts suivis éclairent la mise en place rapide et pérenne de réseaux de sociabilité savante, entre différents chercheurs œuvrant dans un domaine encore confidentiel et dont la reconnaissance n'est pas encore garantie au niveau international.

Par le truchement d'antiquaires et d'érudits locaux, l'abbé Bourgeois participe aux débats de son temps sur l'origine *antédiluvienn*e de l'homme et la nature de ses *œuvres* matérielles. Entre 1863 et 1865, il est impliqué dans la querelle opposant les préhistoriens Lartet, Flower, Christy et Evans à l'abbé Lalanne, alors curé de Oyré (Vienne), sur l'ancienneté des découvertes de la région du Grand-Pressigny, en Touraine<sup>12</sup>. À la demande du Docteur Léveillé, l'abbé Bourgeois se rend à plusieurs reprises sur le site : la première visite, organisée le 19 septembre 1864, le conduit à adresser une note d'information à la Société archéologique du Vendômois confirmant la *haute antiquité* de la majeure partie des instruments en pierre mis au jour<sup>13</sup>. À l'occasion de la séance du 13 octobre, il plaide avec conviction la cause du Docteur Léveillé en insistant sur la place fondamentale de la stratigraphie comparée dans la détermination de l'âge des industries recueillies. Le 10 avril 1865, il défend également l'ancienneté des découvertes pressigniennes auprès de la Société géologique de France, mais cette communication, pourtant solidement documentée et inscrite au procès-verbal de séance, ne fait l'objet par la suite d'aucune publication<sup>14</sup>.

Parallèlement, dès 1863, il fait part de son opinion personnelle sur l'ancienneté de l'homme à la Société archéologique du Vendômois. Il développe ses premiers arguments dans une communication intitulée « *Simple causerie sur les découvertes relatives à l'Homme fossile* »<sup>15</sup> :

*Il résulte du fait que nous signalons [la présence de silex taillés dans les formations quaternaires et tertiaires de Pontlevoy et du Vendômois] une conséquence assez étrange : c'est que l'Europe, au moment de la grande catastrophe, était habitée par des hommes déjà descendus à l'état sauvage. Cependant, il n'y a rien là qui doive nous étonner, quand nous considérons qu'il existe entre la création de l'homme et le déluge un espace de 1656 ans, et même un temps beaucoup plus long, si nous adoptons, comme il est permis de la faire, le texte des Septante.*

Il réitère sa position à de multiples reprises jusqu'à sa mort. Cette certitude s'est progressivement forgée au cours de ses multiples explorations, en Charente (grotte

3. HOUSSAY (F.), *L'Œuvre de l'Abbé Bourgeois. L'Homme tertiaire de Thenay*, Blois, 1904.

4. BOURGEOIS (L.), « Sur la prétendue contemporanéité des sables fossilifères de l'Orléanais et des faluns de Touraine », *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, 1867, p. 429.

5. BOURGEOIS (L.), « Note sur le diluvium de Vendôme », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, vol. 3, 1865, p. 187-193.

6. FRANCHET (F.), « L'Abbé Bourgeois et la question de l'Homme tertiaire », *Histoire des sciences. Éd. de la revue politique, littéraire et scientifique*, 1928.

7. FRANCHET, 1928, *ibid.*

8. CHAUVIN (J.), « Une professeur original du collège de Pontlevoy : l'Abbé Bourgeois », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Touraine*, t. 21, 2008, p. 279-289.

9. BOURGEOIS (L.), « Simple causerie sur les découvertes relatives à l'Homme fossile », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, vol. 1, 1863, p. 75-82.

10. CHAUVIN (J.), 2008, *ibid.*

11. Cf. *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, vol. 1, 1863.

12. MARQUET (J.-C.), *La Préhistoire de Touraine*, Presses de l'université François Rabelais, Tours, 2011, 2e éd.

13. BOURGEOIS (L.), « Notice sur l'âge des instruments de pierre du Grand-Pressigny », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, vol. 2, 1864, p. 214-219.

14. Cf. *Bulletin de la Société géologique de France*, t. XXII, 1865.

15. BOURGEOIS (L.), 1863, *ibid.*, p. 82.

de la Chaise<sup>16</sup> qu'il explore entre 1862 et 1865 avec l'abbé Delaunay, grotte de Vilhonneur<sup>17</sup>), dans l'interfluve de Sologne<sup>18</sup> et dans les formations du *diluvium* du Vendômois<sup>19</sup> (prospections dans la vallée du Loir) qui assoient définitivement sa méthode stratigraphique et sa pratique archéologique. Elle se renforce également au contact de préhistoriens locaux, dont certains sont ecclésiastiques comme lui : leurs échanges permettent notamment d'éprouver les nouvelles théories *évolutionnistes* dont l'affirmation n'entre pas à leurs yeux en contradiction avec leurs convictions religieuses. En 1877 et alors que le débat fait rage dans la communauté scientifique, l'abbé Bourgeois affirme ainsi qu'une voie de conciliation peut surgir de la situation d'attente dans laquelle se trouve alors la recherche en Préhistoire<sup>20</sup>.

*Les faits que je signale après mûre réflexion, [...] sont graves au point de vue archéologique, très graves au point de vue géologique et plus graves encore d'un point de vue religieux. À ceux qui m'ont demandé comment je les conciliais avec le récit biblique, j'ai répondu généralement que je restais sur le terrain des faits sans entrer dans la voie des explications. Le texte de la Bible est bref et obscur ; la géologie et l'archéologie préhistoriques, malgré des vérités acquises, ne sont pas moins obscures sur beaucoup de points essentiels. Pourquoi établir des concordances prématurées et ne pas attendre la lumière avec cette confiance bien fondée que la vérité scientifique ne peut pas être opposée à la vérité religieuse ?*

En dépit de la défiance que lui inspire toute construction théorique, Louis Bourgeois s'écarte très tôt de la seule observation archéologique pour explorer les hypothèses qui découlent de ses découvertes. Dès 1867, il précise ainsi dans sa communication au Congrès d'anthropologie de Paris (**fig. 2**)<sup>21</sup> :

*Les plus fortes preuves en faveur d'une prodigieuse antiquité de l'homme sont donc tirées de la paléontologie. [...] Quand nous voulons expliquer ce mystère qui projette son ombre sur toute la géologie, nous avons à choisir entre deux hypothèses.*

*La première, l'hypothèse des créations successives, s'accorde bien avec la puissance de Dieu ; mais quand je cherche la raison de ces destructions et rénovations continuelles d'espèces dans un milieu qui ne paraît pas avoir subi de modifications profondes, j'avoue que je ne l'aperçois pas. La seconde, l'hypothèse du transformisme, a été posée et défendue avec une science*

16. BOURGEOIS (L.), DELAUNAY (G.), « Notice sur la grotte de la Chaise », *Revue archéologique*, 1865, p. 90.

17. BOURGEOIS (L.), « Grotte sépulcrale de Vilhonneur, Charente », *Matériau pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, t. VIII, 1877, p. 49-56.

18. BOURGEOIS (L.), « Note sur les silex taillés trouvés à Pontlevoy », *Bulletin de la Société géologique de France*, 1863, t. XX, p. 539.

19. BOURGEOIS (L.), 1865, *ibid.*

20. BOURGEOIS (L.), « La question de l'Homme tertiaire », *Revue des questions scientifiques*, Louvain, 1877.

21. BOURGEOIS (L.), « Étude sur les silex travaillés trouvés dans les dépôts tertiaires de la commune de Thenay, près Pontlevoy (Loir-et-Cher) », in *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Paris (1867), 1868, p. 67-74.

Extrait des Comptes rendus  
du Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques  
Session de Paris, 1867.

L'Homme Tertiaire.

Étude sur des silex travaillés,

PAR M. L'ABBÉ BOURGEOIS.

J'ai signalé, le 7 janvier 1867 (comptes rendus de l'Académie des sciences), l'existence de silex taillés dans le dépôt à *Elephas meridionalis* de Saint-Prest, là même où M. Desnoyers avait déjà recueilli des ossements qui lui paraissaient avoir été incisés par l'homme. Depuis, j'ai dû naturellement porter mes investigations sur des terrains de date plus ancienne, et c'est le résultat de ces recherches que je me propose de vous communiquer aujourd'hui.

Comme il existe une liaison intime, nécessaire même, entre la géologie et l'archéologie des premières époques préhistoriques, je dois exposer d'abord en quelques mots la constitution géologique du sol dans la commune de Thenay, près Pont-Levoy, où j'ai fait mes principales

**Fig. 2** : Frontispice de l'Étude sur les silex travaillés trouvés dans les dépôts tertiaires de la commune de Thenay, près Pontlevoy (Loir-et-Cher) publiée en 1867 par L. Bourgeois.

*incontestable. Mais à chaque fait qui l'établit, on pourrait opposer un fait qui la renverse. [...] En résumé, nous sommes en présence de l'inconnu. Notre devoir est donc de recueillir consciencieusement les faits et de nous montrer sobres d'affirmation jusqu'à ce que lumière soit faite.*

Par la suite, ces postulats guident l'ensemble de sa démarche et orientent fortement ses recherches. C'est sensiblement au cours de la même période qu'il commence à s'intéresser aux plus anciens témoignages de l'industrie humaine. Leur découverte est à l'évidence le fruit du hasard et, dans sa publication de 1872, l'abbé Bourgeois précise les conditions de cette « révélation » dont la certitude ne s'imposera que tardivement<sup>22</sup>.

*Un jour, en longeant le chemin creux qui coupe la colline sur la rive gauche du ruisseau de Thenay, j'aperçus à la base de l'escarpement, dans une argile marneuse verdâtre, des fragments de silex noir, non roulés, présentant des arêtes vives, avec retouches. Connaissant la position géologique de cette couche, je fus dès lors persuadé que j'étais en présence d'instruments fabriqués par l'homme à une époque très reculée. Je m'empressai de montrer ma précieuse trouvaille à deux amis archéologues qui ne partagèrent pas mon opinion. Je n'ai jamais eu, grâce à Dieu, de parti pris dans cette question ; ma conviction fut ébranlée mais je conservai les objets.*

*Deux années après, j'ouvris la caisse qui les contenait, et quel ne fut pas mon étonnement de voir clairement ce que je n'avais fait qu'entrevoir autrefois. Ceux*

22. BOURGEOIS (L.), 1877, *ibid.*

qui apprennent à lire ne voient d'abord, dans un livre, que des caractères confus et de forme indécise ; peu à peu, ils distinguent avec plus de facilité et ils lisent ensuite avec une promptitude merveilleuse. Le même phénomène s'était produit chez moi ; mon éducation était faite.

Pendant ces deux années, il était passé dans mes mains plus de trente mille instruments de pierre que je considérais attentivement à l'œil nu, à la loupe, et dans lesquels je remarquai la régularité et la raison évidemment intentionnelle des nombreuses retouches, la correspondance des échancrures destinées à l'emmanchement, et enfin la parfaite identité des formes qui constituaient les groupes spéciaux.

J'avais eu soin de les comparer avec les cailloux roulés par l'eau et avec ceux qui ont été brisés par la massue des casseurs de pierres ou par les roues des voitures et de ces études comparées résultait pour moi la certitude qu'il était facile, dans une foule de cas, de reconnaître la véritable action de l'homme. Ayant donc appris à distinguer dans ces silex le travail de l'homme des effets dus aux causes naturelles, je repris mes observations interrompues et je fis pratiquer des fouilles en règle dans les couches tertiaires de Thenay. Je ne tardai pas à découvrir la plupart des types fondamentaux que j'avais trouvés à la surface du sol, c'est-à-dire des instruments pour couper, percer, racler ou frapper. On y remarquait facilement tous les signes qui dénotent l'action de l'homme, les retouches, les entailles artificielles produites pour correspondre à des entailles naturelles, les cônes de percussion, quoique rares, les traces d'usure, l'action du feu, enfin les reproductions multipliées de certaines formes parfaitement connues.

La présence de ces débris de l'industrie humaine dans un terrain tertiaire, au-dessous des couches à mastodontes et à dinothereums, est un fait inouï, étrange, de la plus haute gravité. Je me demandai si je n'étais pas victime d'une illusion. Je multipliai les observations ; je fis plus de 150 voyages à Thenay. Pour faire travailler les ouvriers sous mes yeux, je retirai moi-même de la masse argileuse qui les empâtait plusieurs des exemplaires les plus caractérisés de ma collection.

Enfin, vaincu par l'évidence, je fis connaître ma découverte dans un mémoire lu au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Paris en 1867.

En 1877, le récit que nous livre l'abbé Bourgeois des conditions de l'invention de l'Homme tertiaire s'inscrit pleinement dans un propos comptable. Il met l'accent sur le caractère révolutionnaire de ses découvertes et n'évoque qu'à la marge les idées nouvelles et les précédents qui ont permis d'éclairer sa pensée à ce sujet. Or, dans le lent processus d'élaboration des connaissances qui marque le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, l'idée du progrès global occupe une place centrale<sup>23</sup>. C'est en

effet à une lecture évolutionniste qu'est soumis l'ensemble de la documentation recueillie : d'un point de vue méthodologique, ce cadre théorique conditionne les observations archéologiques, oriente les sériations et les classifications industrielles et régit l'élaboration des hypothèses sur la trajectoire historique de l'humanité. Sous ce regard, le débat qui se développe autour des origines de l'Homme en Europe à partir du début des années 1860 en constitue un terrain d'application privilégié, alors même que ses fondements empiriques demeurent extrêmement controversés.

## L'Homme tertiaire de Thenay

Les premiers témoignages relatifs à l'existence de l'Homme tertiaire sont constitués par la découverte d'ossements humains dans des terrains se rapportant à cet étage géologique<sup>24</sup>. Relativement anciennes, puisqu'elles interviennent entre 1827 et 1867, la plupart de ces mentions se rattachent au premier débat sur l'homme fossile ; controverse provisoirement close en 1859, lorsqu'un premier consensus s'établit autour des propositions de Boucher de Perthes<sup>25</sup>. La remise en question de l'authenticité de ces sources se développe donc principalement autour d'un argument stratigraphique : les plupart des prétendus vestiges tertiaires sont par la suite interprétés comme issus de dépôts postérieurs aux formations les ayant livrés.

Dès 1863 toutefois, un deuxième type de preuve est cité à comparaître pour justifier la réalité d'un homme d'âge tertiaire : il s'agit d'ossements d'animaux fossiles ou de pièces de bois silicifié portant des traces d'action anthropique<sup>26</sup>. En 1863, J. Desnoyers, bibliothécaire au Muséum, présente devant l'Académie des sciences des incisions sur ossements de rhinocéros, éléphant et hippopotame découverts dans la séquence du Pliocène supérieur de Saint-Prest en Eure-et-Loir<sup>27</sup>. En 1867, l'abbé Delaunay, professeur au collège de Pontlevoy, fait état d'observations similaires dans les faluns de

*Bulletin de la Société préhistorique française*, vol. 102, 2005, p. 701-707. D'un point de vue théorique, l'abbé Bourgeois inscrit d'ailleurs pleinement sa démarche dans cette perspective. Dans son *Mémoire sur l'archéologie préhistorique*, publié à l'occasion du Congrès archéologique de Vendôme (1872), il précise ainsi que « pour subdiviser l'Âge de pierre, il a pris en compte la forme [des objets], c'est-à-dire la perfection du travail ». BOURGEOIS (L.), *Mémoire sur l'archéologie préhistorique*, Angers, 1873, p. 5.

24. Les développements qui suivent empruntent de nombreuses et précieuses informations au travail de doctorat de N. Coye soutenu à l'université de Provence. COYE (N.), *La Préhistoire en paroles et en actes. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique (1830-1950)*, L'Harmattan, Paris, 1997.

25. COYE (N.) et HUREL (A.), *Dans l'Épaisseur du temps. Archéologues et géologues inventent la Préhistoire*, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2011.

26. COYE (N.), 1997, *ibid.*

27. DESNOYERS (J.), « Note sur les indices matériels de la coexistence de l'Homme avec l'*Elephas meridionalis* dans un terrain des environs de Chartres plus ancien que les terrains de transports quaternaires des vallées de la Somme et de la Seine », *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, 1863, p. 1073-1083.

23. Voir notamment à ce sujet COYE (N.), « Remous dans le creuset des temps. La Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques »,

Chazay-le-Henry, près de Pouancé en Maine-et-Loire. C'est l'abbé Bourgeois qui présente ces découvertes devant le Congrès international d'anthropologie de Paris<sup>28</sup> : il s'agit pour l'essentiel d'ossements d'*Halitherium* portant « *des entailles profondes [...] dues à l'action de l'homme* ».

Dans les années qui suivent et jusqu'en 1877, les découvertes se multiplient, en France (Sansan dans le Gers, Billy dans l'Allier, etc.), en Italie (San Giovanni, Val d'Arno), en Grèce ou en Angleterre<sup>29</sup>. Au début des années 1880 cependant, l'ensemble des témoignages publiés sont successivement contestés puis réfutés, sur le fondement d'observations taphonomiques et, de fait, ce genre de découvertes cesse d'être signalé au cours de la décennie qui suit. L'industrie lithique reste alors seule susceptible d'abonder la discussion.

D'un point de vue théorique pourtant, l'étude des premières industries de l'humanité pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. À l'opposé des observations précédentes qui s'appuient sur une connaissance paléontologique éprouvée de longue date, l'analyse des outillages en pierre ne révèle que de manière indirecte l'ancienneté des productions matérielles de l'homme. Elle se fonde sur de simples corrélations stratigraphiques qui ne sont que trop rarement étayées par des correspondances directes avec des assemblages fauniques, ce qui augmente d'autant plus le risque d'intrusion ou de malversation<sup>30</sup>. Si la contestation des indices de découpe intentionnelle mis en lumière sur les ossements d'espèces fossiles réside au premier chef dans la réfutation de leur origine anthropique, celle des *éolithes* se fonde donc avant tout sur le rejet de leur haute antiquité.

L'abbé Bourgeois en a parfaitement conscience et, à la suite des découvertes effectuées en 1863 à Thenay, il cherche à appuyer sa démonstration de l'existence de l'*Homme tertiaire* sur l'évidence d'associations étroites entre produits de l'industrie humaine et vestiges d'espèces fossiles. Dans le sillage des travaux de Desnoyers, il entreprend donc des recherches à Saint-Prest où il découvre de nombreux silex portant des stries qu'il interprète comme des indices de taille ou de retouche<sup>31</sup>. Pour Hamy, ces artefacts viennent à dessein compléter et éclairer les découvertes précédentes<sup>32</sup>; pour Mortillet en revanche, ils résultent des mêmes agents naturels que les traces sur ossements animaux, même si ce constat intervient tardivement après leur publication *princeps*<sup>33</sup>.

Très rapidement donc, après ces premières mentions, le débat se déplace sur le terrain géologique. Lorsqu'il présente en 1867 ses découvertes devant le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Paris, l'abbé Bourgeois commence par exposer la stratigraphie du dépôt, puisque, rappelle-t-il, il « *existe une liaison intime, nécessaire même, entre la géologie et l'archéologie des premières époques préhistoriques* »<sup>34</sup>. L'auteur présente ainsi une coupe synthétique du gisement constituée par le raccordement de deux stratigraphies dont la succession définit une séquence de neuf couches d'épaisseur variable. Sous le niveau des alluvions quaternaires qui livre au fouilleur un mélange d'artefacts du Néolithique et de l'Acheuléen, se développent ainsi les assises des faluns de Touraine et des « sables de l'Orléanais » puis, sous les calcaires de Beauce dont le sommet ne contenait pas de silex taillés, une alternance de marne et d'argile « *jaune à verdâtre* » vient clore la séquence déployée au-dessus du socle cristallin (**fig. 3**)<sup>35</sup>.

En 1884, le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences se réunit à Blois et se rend en excursion à Thenay. À la demande des organisateurs, François Daleau et Geoffroy d'Ault du Mesnil ont été au préalable chargés de préparer des coupes en divers points de la localité<sup>36</sup>. L'examen de la question géologique, lors de la discussion qui suit la visite des congressistes, débouche rapidement sur un accord de principe favorable aux conclusions de l'abbé Bourgeois.

Au fil des échanges cependant, deux problèmes majeurs se font jour : le premier concerne l'âge des « *argiles vertes* » qui ont livré la très grande majorité des silex. L'absence de témoins paléontologiques interdit en effet de proposer une datation fiable pour cet horizon que Bourgeois interprète comme du Miocène inférieur alors que certains savants les rattacheront plus volontiers à l'Éocène. La seconde interrogation concerne les processus de mise en place de ces dépôts qu'une lacune importante sépare des calcaires de Beauce. Ce constat conduit G. Ault du Mesnil à remarquer que, pendant cet intervalle de temps, les formations argileuses « *ont été soumises à des altérations puissantes opérées par des agents atmosphériques* »<sup>37</sup>, ce qui n'est évidemment pas sans conséquence quant à la taphonomie des industries.

L'abbé Bourgeois a parfaitement pris la mesure de ces difficultés. C'est pourquoi, dès 1867, il cherche à fonder son argumentaire, non sur la stratigraphie, qui ne fournit pas un « *critérium satisfaisant* », mais plutôt sur l'analyse technique des industries, croisée avec les données paléontologiques issus de différents gisements de référence du Loir-et-Cher et des départements voisins

28. Comptes rendus des discussions du Congrès, BOURGEOIS (L.), *Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Paris (1867), 1868, p. 75.

29. COYE (N.), 1997, *ibid.*

30. Cette accusation est souvent formulée à l'encontre des fouilleurs ou de leurs ouvriers durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle révèle le climat de suspicion qui pèse encore sur les découvertes en Préhistoire, dont l'acceptation n'interviendra que tardivement, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

31. BOURGEOIS (L.), « Découverte d'instruments en silex dans le dépôt à *Elephas meridionalis* de Saint-Prest aux environs de Chartres », *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, t. 64, 1867, t. XX, p. 47-48.

32. HAMY (E. T.), *Précis de paléontologie humaine*, Paris, 1870, 376 p.

33. MORTILLET (G.), *Le Préhistorique*, Bibliothèque des Sciences contemporaines, Paris, 1883, p. 47.

34. BOURGEOIS (L.), 1868, *ibid.*, p. 68.

35. BOURGEOIS (L.), 1868, *ibid.*, p. 69.

36. Actes du Congrès pour l'avancement des sciences, Blois (1884), 1885, p. 207.

37. AULT DU MESNIL (G.), in Actes du Congrès pour l'avancement des Sciences, Blois (1884), 1885, p. 251.

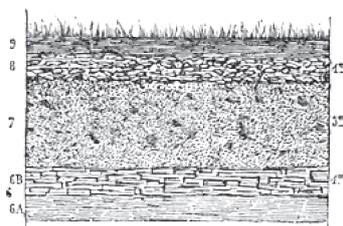
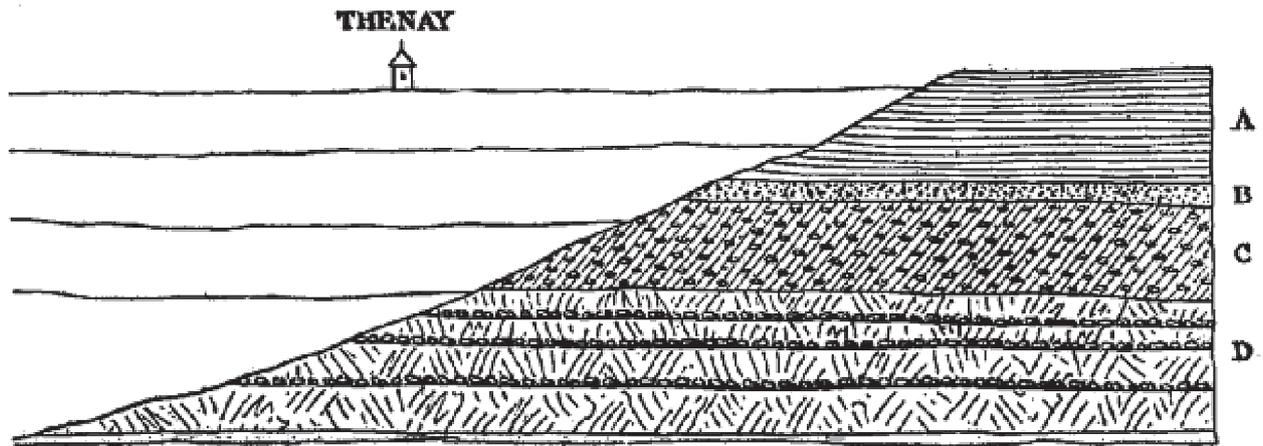


Fig. 1. — Coupe prise à l'entrée du chemin qui conduit à Choussy, commune de Thenay (Loir et Cher).

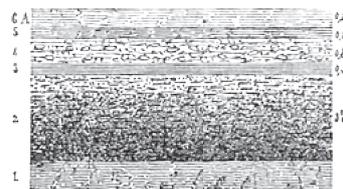


Fig. 2. Coupe prise à la marrière de M. A. Chaumais, sur la rive gauche du ruisseau, à Thenay.

- 9 Alluvion quaternaire avec silex polis et silex du type de Saint Acheul.
- 8 Faluns. — Silex taillés.
- 7 Sables de l'Orléanais. — Silex taillés.
- 6a Calcaire de Beauce compacte. — Sans silex.
- 6b Calcaire de Beauce à l'état de marne. — Sans silex.
- 5 Marnes argileuses avec *Acerotherium*. — Silex taillés très rares.
- 4 Marnes avec nodules de calcaire. — Silex taillés.
- 3 Argiles. — Principal gisement des silex taillés.
- 2 Mélanges de marnes lacustres et d'argiles. — Quelques silex taillés.
- 1 Argiles à silex. — Sans silex taillés.

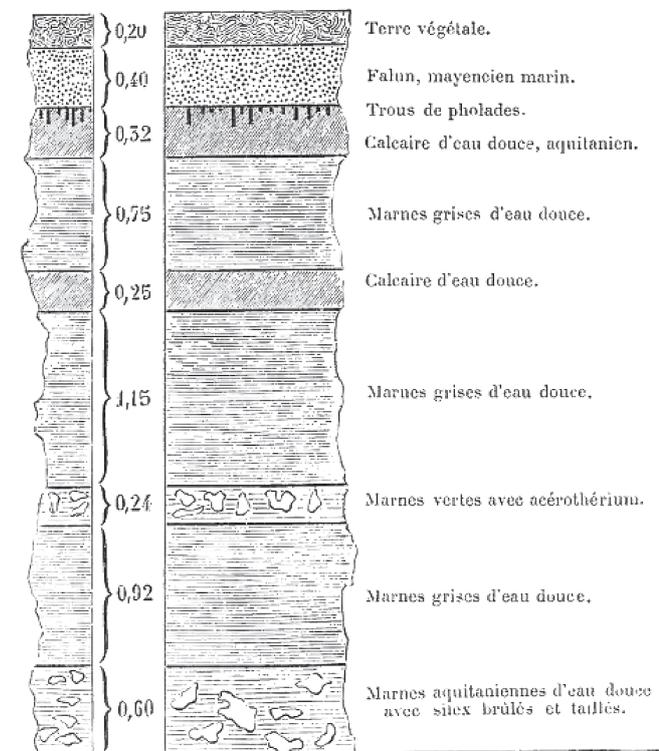


Fig. 3 : Projection stratigraphique des terrains de Thenay (Loir-et-Cher), coupes du chemin de Choussy relevées par Bourgeois et Chaumais et détail de la séquence du « puits stratigraphique » ouvert entre 1867 et 1872. D'après Cleuziou, 1887 (*supra*), Bourgeois, 1873 (*infra* à gauche) et Mortillet, 1883 (*infra* à droite).

(Pontlevoy, Billy près de Selles-sur-Cher, Saint-Prest en Eure-et-Loir)<sup>38</sup>. Cette méthode lui permet de plaider en faveur d'une « prodigieuse antiquité de l'homme ». En dépit de l'adhésion de nombreux savants reconnus comme le marquis de Vibraye ou G. de Mortillet, la démonstration de l'abbé Bourgeois au Congrès de Paris ne semble cependant pas emporter la conviction de la communauté préhistorienne.

À l'occasion du Congrès international de 1872, qui se tient à Bruxelles, l'abbé Bourgeois en appelle donc à la constitution d'une commission pour examiner les silex provenant de ses fouilles<sup>39</sup>. Quinze personnalités sont alors désignées pour statuer sur l'authenticité des industries recueillies à Thenay (fig. 4)<sup>40</sup>. À l'issue de cette expertise, les avis ne sont pas toujours tranchés et

38. BOURGEOIS (L.), *Mémoire sur l'archéologie préhistorique*, 1873, *ibid.*

39. BOURGEOIS (L.), « Sur les silex considérés comme portant les marques d'un travail humain et découverts dans le terrain miocène de Thenay », *Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Bruxelles, (1872), 1873, p. 81-93.

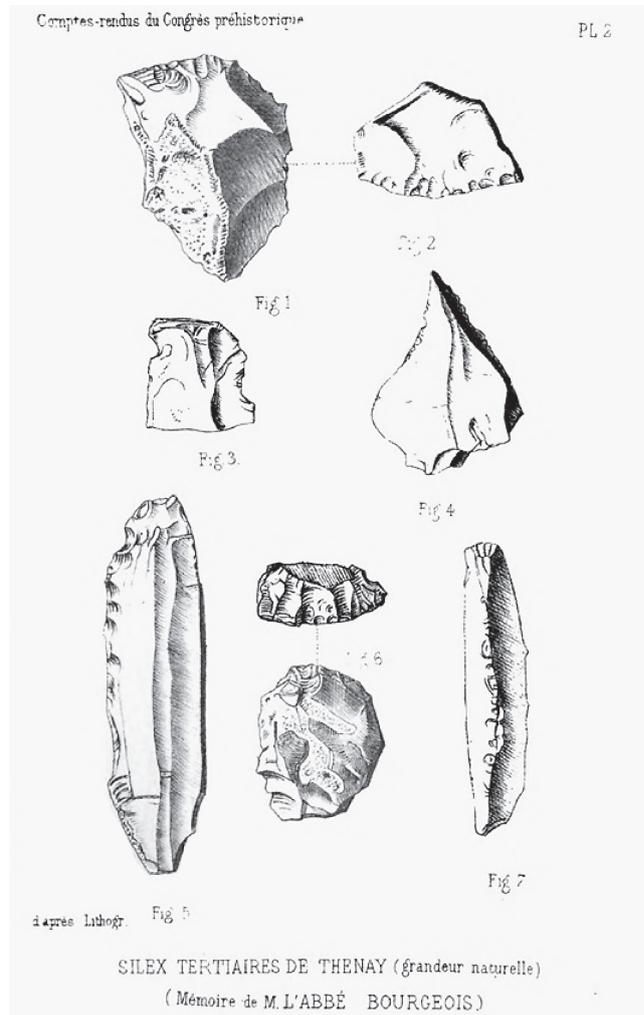
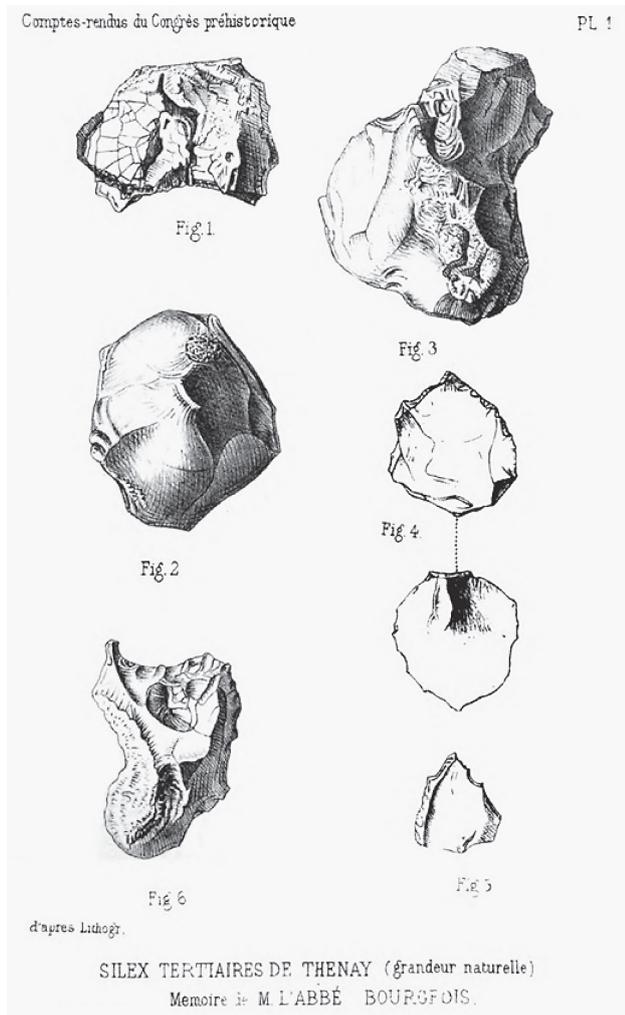


Fig. 4 : Silex tertiaires de Thenay. Instruments paraissant façonnés pour couper, percer, racler ou frapper. D'après les lithographies publiées dans Bourgeois, 1873, n. p.

quelques savants refusent de se prononcer : Francks, Omalius, Capellini, Worsaae, Engelhardt, Schmidt et Cartailhac acceptent sans difficulté l'origine anthropique de certaines pièces mises au jour ; Quatrefages, Van Beneden et Vibraye émettent quelques réserves sur l'intégrité des assemblages sans remettre en cause toutefois la nature et l'ancienneté des séries ; Steentrup, Virchow, Neyrinck, Fraas et Desor enfin s'inscrivent en faux vis-à-vis des conclusions des autres membres de la commission.

On le voit donc : les avis sont éminemment partagés et la question de la taille *intentionnelle* des silex, qui est au cœur des discussions sur l'*Homme tertiaire* depuis 1867, n'est pas résolue de manière définitive à l'issue de cette réunion. Bien plus, si plusieurs experts s'accordent à reconnaître une action humaine, partielle ou totale, les pièces sur lesquelles reposent ces avis sont

différentes d'un chercheur à l'autre, ce qui complique évidemment le dégagement d'un consensus. En réponse à ce scepticisme, l'abbé Bourgeois développe plusieurs arguments techniques pour venir à l'appui de sa thèse<sup>41</sup>. Il fonde notamment sa démonstration sur quatre critères particuliers, généralement confirmés par l'expérimentation : l'évidence d'un « *étonnement* » par le feu (**fig. 5**), les stigmates d'un débitage par percussion directe (dont le recours marginal n'est signalé que tardivement, dans sa publication de 1873) et les traces d'un « *martellement* » et de retouches intentionnelles (**fig. 6**).

Ces développements ne convainquent toutefois pas la majorité des préhistoriens. G. de Mortillet, seul, admet sans nuance l'authenticité des silex. Comme le rappelle avec pertinence N. Coye dans son ouvrage, ce demi-échec s'explique avant tout par une erreur « *tactique* »<sup>42</sup> : c'est ce qu'avance également Hamy pour qui Bourgeois

40. Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, Bruxelles, (1872), 1873, p. 94-95.

41. BOURGEOIS (L.), 1868 et 1873, *ibid.*

42. COYE (N.), 1997, *ibid.*, p. 157.

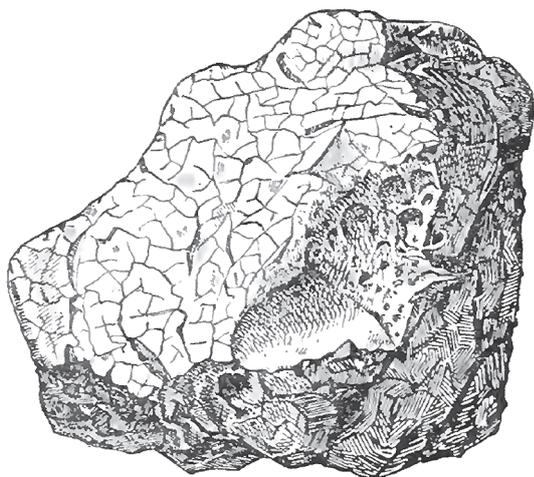


Fig. 5 : Silex craquelé par le feu. Aquitaniens de Thenay (Loir-et-Cher). D'après Mortillet, 1883, p. 89.

aurait voulu montrer beaucoup trop de pièces au lieu d'attirer l'attention sur les spécimens les plus explicites<sup>43</sup>. Au cours des développements qui suivent ces premières découvertes, la stratégie des archéologues varie donc du tout au tout et seules les pièces incontestables sont par la suite convoquées au débat sur l'*Homme tertiaire* et l'origine anthropique des «éolithes».

## La controverse des éolithes

Au début de la décennie 1870, la querelle autour de l'*Homme tertiaire* prend un tour international. Au Congrès d'anthropologie de Bruxelles, en 1872, Carlos Ribeiro présente les outils en silex et quartzite taillés découverts dans les terrains tertiaires d'Otta, au Portugal<sup>44</sup>. Il dresse un tableau de la provenance topographique et géologique des pièces présentées ; à la demande des congressistes, il revient également sur l'aspect stratigraphique à l'occasion d'une seconde communication.

Huit ans plus tard, au Congrès de Lisbonne, il livre une première caractérisation paléontologique des couches ayant livré des silex taillés<sup>45</sup>. Cette communication est suivie d'une excursion à Otta, à la suite de laquelle une commission se réunit pour se prononcer sur la validité des observations de Ribeiro<sup>46</sup>. Si ses

43. HAMY (E. T.), 1870, *ibid.*

44. RIBEIRO (C.), «Sur des silex taillés découverts dans les terrains miocène et pliocène du Portugal», *Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Bruxelles, (1872), 1873, p. 95-104.

45. RIBEIRO (C.), «L'Homme tertiaire en Portugal», *Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Lisbonne, (1880), 1881, p. 81-92.

46. «Conclusions de la commission chargée de l'examen des silex trouvés à Otta», *Actes du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, Lisbonne, (1880), 1881, p. 92-119.



Fig. 6 : Silex étonnés par le feu, avec retouches. Aquitaniens de Thenay (Loir-et-Cher). D'après Mortillet, 1883, p. 92.

membres s'accordent sur l'appartenance du gisement au Miocène supérieur et au Pliocène, ils ne parviennent pas toutefois à trouver un consensus sur l'origine stratigraphique des industries.

Le problème est sensiblement identique en ce qui concerne les découvertes du Puy-Courny (Cantal) en 1877, dont la pertinence est remise en question dès leur publication<sup>47</sup>. À cette date, J.-B. Rames signale la présence de silex taillés dans la couche du Miocène supérieur de ce gisement, dont la datation est confirmée par la présence de nombreux marqueurs paléontologiques. D'un point de vue stratigraphique, les découvertes *éolithiques* des décennies 1860 et 1870 se répartissent ainsi entre deux groupes : une partie des assemblages semble en effet se rapporter au Miocène inférieur (Thenay) tandis que la majorité des séries ont été mises en lumière dans les dépôts du Miocène supérieur et du Pliocène (Otta, Puy-Courny). La question archéologique se présente donc en des termes assez différents en fonction des découvertes, venant ainsi doubler les observations géologiques.

Si Otta, Puy-Courny puis, quelques années plus tard, Reutel et Mesvin (Belgique)<sup>48</sup> forment un ensemble cohérent de documentation, les séries de Thenay apparaissent à part, tant du fait de leur ancienneté relative que de la technique particulière de fragmentation de silex auxquelles elles se réfèrent. Nous l'avons rappelé *supra* : l'aspect rubéfié et craquelé de certains silex provenant du gisement de Thenay a conduit l'abbé Bourgeois à affirmer que ceux-ci avaient été façonnés par éclatement au feu avant d'être retouchés. Cette hypothèse était d'ailleurs confirmée par ses expérimentations, dont la démarche apparaît extrêmement

47. RAMES (J.-B.), «Géologie du Puy-Courny. Éclats de silex tortoniens du bassin d'Aurillac (Cantal)», *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, XVIII, 1884, p. 385-406.

48. RUTOT (A.), «Note sur la découverte d'importants gisements de silex taillés dans les collines de la Flandre occidentale. Comparaison de ces silex avec ceux du Chalk Plateau du Kent», *Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, 1900.

novatrice en cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « *J'ai fait brûler, rappelle-t-il, un certain nombre de silex à différents degrés et j'ai obtenu des résultats complètement identiques sous le rapport de la cassure et de la couleur* »<sup>49</sup>.

L'intentionnalité de cette action ne semble par ailleurs faire aucun doute, ce qui n'est pas indifférent évidemment, lorsque l'on se projette d'un point de vue anthropologique, car cette technique suppose une maîtrise indiscutable du feu par l'homme dès le Miocène. En outre, le caractère volontaire de cette production est confirmé, aux yeux de l'abbé Bourgeois, par les multiples caractères typologiques et technologiques qu'il rencontre et qu'il relève consciencieusement pour venir en appui de sa thèse : « *retouches, entailles symétriques et artificielles, traces d'usure et reproductions multipliées de certaines formes* »<sup>50</sup>. Dès 1872 toutefois, il signale la présence de rares « *cônes de percussion* » témoignant sans conteste d'un débitage conscient ou opportuniste<sup>51</sup>.

A *contrario*, les *éolithes* plus récents renvoient pleinement à un mode original de fracturation par percussion. Cette distinction technologique et chronologique est formalisée par Gabriel de Mortillet dans son ouvrage *Le Préhistorique*<sup>52</sup>. C'est d'ailleurs à l'occasion de sa publication en 1883 que la première attestation du terme *éolithe* est recensée, dans l'introduction à son propos :

À ces deux périodes [Paléolithique et Néolithique], j'en ai joint une troisième, divisant les temps géologiques en deux. Laissant le mot *paléolithique* spécialement pour le *Quaternaire*, j'ai appliqué la dénomination de *éolithique*, origine de la pierre, pour tout ce qui se rapporte au *Tertiaire*. Partant de ce qui a été observé à *Thenay*, j'avais mis comme synonymie « *pierre étonnée par le feu* », mais les découvertes de *M. Ribeiro*, en *Portugal*, montrent qu'il y avait aussi, déjà pendant le *Tertiaire*, des pierres éclatées. [...] C'est peut-être la période la plus importante. D'abord, c'est celle qui nous fait remonter le plus haut dans le passé ; ensuite, c'est celle qui nous fournit les premières données sur l'origine de l'humanité.

Au sein de la « *nébuleuse* » des industries tertiaires, G. de Mortillet propose donc de reconnaître deux temps, deux périodes, fondées sur la présence ou l'absence de débitage. L'une d'entre elles prend le nom d'époque *thenaisienne*, recevant à cette occasion la titulature de la localité la plus typique, selon la tradition en vigueur pour l'élaboration des nomenclatures géologiques depuis Alcide d'Orbigny (fig. 7).

La période *éolithique* peut actuellement être subdivisée en une ou deux époques [selon les caractères techniques reconnus dans l'industrie]. [...] Ainsi, pendant l'époque *thenaisienne*, l'éclatement du silex ne se faisait

Géologiques.	Quaternaires.	Préhistoriques.	de la Pierre.	Néolithique, Pierre polie.	Robenhausienne, 1 <sup>re</sup> Laeustré, des Dolmens.
				Paléolithique, Pierre taillée.	Magdalénienne, des Cavernes en majeure partie, du Renne presque totalité.
Solutréenne, du Renne partie, du Mammouth partie.					
Moustérienne, du Grand Ours des cavernes.					
Tertiaires.				Éolithique, Pierre étonnée par le feu.	Chelléenne, Acheuléenne, du Mammouth partie, de l'Elephas antiques.
					Thenaisienne.

Fig. 7 : Classification des diverses périodes de l'âge de la pierre. Place des industries thenaisiennes à la base de la nomenclature de G. de Mortillet. *Le Préhistorique*, 1883, p. 21.

pas habituellement, comme plus tard, par percussion, mais bien par l'étonnement du feu<sup>53</sup>.

Cette distinction n'est évidemment pas indifférente car elle permet de poser, sur des fondements nouveaux, la question de l'évolution de l'Homme. À travers l'étude de ses œuvres, ce sont ainsi deux étapes cruciales dans l'histoire de l'humanité qui se dégagent ; changements dont les corollaires biologiques ne laissent pas d'interroger les préhistoriens. Au cours des années 1870-1880, plusieurs d'entre eux – au premier rang desquels nous retrouvons G. de Mortillet – vont donc développer des théories originales sur l'Homme tertiaire et ses origines, en fondant leur discours sur une analyse strictement théorique du problème.

## L'évolutionnisme et sa critique

Dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, la diffusion de la théorie de l'évolution des espèces et des principes de la sélection naturelle ouvre tout un champ de réflexion nouveau à la Préhistoire. Si un consensus se dégage rapidement autour de l'ancienneté de l'homme et de ses relations phylétiques avec les grands primates, les plus farouches détracteurs de l'Homme tertiaire font nettement la distinction entre la possibilité théorique permise par les hypothèses de Darwin et la valeur réelle des données empiriques compilées : pour n'être prouvée scientifiquement, l'existence de l'Homme tertiaire n'en demeure pas moins possible<sup>54</sup>. En invoquant l'évolution des mammifères terrestres à l'appui de leurs théories, les partisans de l'Homme tertiaire donnent un ton

49. BOURGEOIS (L.), « Nouvelle affirmation de l'Homme tertiaire », *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, Bruxelles, t. V, 1869, p. 298.

50. BOURGEOIS (L.), 1868, *ibid.*, p. 71.

51. BOURGEOIS (L.), 1873, *ibid.*, p. 88.

52. MORTILLET (G.), 1883, *ibid.*, p. 22.

53. MORTILLET (G.), 1883, *ibid.*, p. 22 et 91.

54. COYE (N.), 1997, *ibid.*

particulier à la question et inscrivent résolument leur démarche dans une pensée *transformiste*, à une époque où cette dernière apparaît comme dominante, tant dans le domaine de la paléontologie que de la Préhistoire.

En 1873, G. de Mortillet – qui apparaît comme le principal promoteur de ces idées au tournant des années 1870 – expose devant le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences réuni à Lyon une première esquisse de sa théorie sur le précurseur de l'homme qui connaîtra, au cours de la décennie suivante, un écho retentissant<sup>55</sup>. Le postulat général qui guide l'ensemble de sa démonstration s'appuie sur les observations réalisées par Darwin dans le règne animal : il présente ainsi comme « *un fait établi, reconnu par tout le monde* » la succession des faunes par « *modifications* » successives suivant les différents étages géologiques<sup>56</sup>. Comme le rappelle avec justesse N. Coye, ces transformations apparaissent d'autant plus logiques qu'elles s'inscrivent dans une perspective dynamique : « *elles sont ainsi plus marquées que l'on considère des étages éloignés dans le temps géologique et plus rapides que l'organisation anatomique des animaux est plus complexe*<sup>57</sup> ».

Appliquant cette loi générale aux espèces fossiles reconnues à Thenay, il note alors que tous les spécimens identifiés appartiennent à des genres éteints voisins des mammifères actuels et signalent une transition idéale dans l'évolution animale.

*Nous devons donc conclure que si, comme tout le fait présumer, les silex de Thenay portent les traces d'une taille intentionnelle, ils sont l'œuvre non pas de l'homme actuel mais d'une autre espèce d'homme, probablement même d'un genre précurseur de l'homme devant combler un des vides de la série animale*<sup>58</sup>.

Six ans plus tard, devant un autre congrès de l'association, organisé cette fois à Paris, il précise sa pensée et décide d'appeler *Anthropopithèque* le « chaînon manquant » entre l'homme et « l'ancêtre commun » qu'il partage avec les grands singes<sup>59</sup>. L'application des lois de la paléontologie, combinée à l'analyse stratigraphique comparée des dépôts tertiaires ayant livré des industries lithiques, lui suggère même de distinguer trois espèces différentes au sein de ce genre : sur le fondement des éléments de chronologie relative fournis par l'examen croisé des faunes de Thenay (Miocène inférieur) et Puy-Courny (Pliocène supérieur), il dissocie en premier lieu deux premiers groupes qui correspondent aux deux extrémités de la séquence chronologique. En outre, la mobilisation des

critères technologiques issus de l'analyse des industries le conduit à individualiser une troisième espèce intermédiaire distinguant stratigraphiquement les dépôts d'Otta et de Puy-Courny, pourtant très proches d'un point de vue géologique. Par-delà la distinction déjà évoquée entre les silex de Thenay, « éclatés au feu », et les pièces d'industrie du Pliocène présentant déjà les stigmates d'un débitage intentionnel, les séries d'Otta expriment, à ses yeux,

*un caractère tout particulier. [...] Nous devons donc admettre trois espèces d'anthropopithèques que je propose de désigner par les noms des habiles chercheurs qui ont découvert leurs œuvres : Anthropopithecus bourgeoisii, pour celui de Thenay, le plus ancien; Anthropopithecus Ramesii pour celui du Cantal, plus récent Anthropopithecus Ribeiroii pour celui du Portugal dont le niveau, certainement tertiaire, doit se rapprocher encore un peu plus de nous*<sup>60</sup>.

Bien plus qu'une simple hypothèse, l'affirmation de cette variété biologique se présente avant tout comme un véritable programme de travail : « *nous n'avons pas jusqu'ici rencontré les débris de ces anthropopithèques, reconnaît ainsi G. de Mortillet. Il y a donc dans cette direction d'importantes découvertes à faire* »<sup>61</sup>. L'anthropopithèque tel que le conçoit et le présente Mortillet (**fig. 8**) – et dont le profil théorique rejoint peu ou prou celui du pithécantrophe défini en 1868 par Haeckel<sup>62</sup> – illustre parfaitement les idées de l'auteur sur l'évolution; principes qui sous-tendent toute sa classification du Paléolithique. Comme le rappelle avec pertinence N. Coye, « *l'évolutionnisme de Mortillet est global en ce qu'il confond, au sein d'un même mouvement, données paléontologiques et archéologiques* »<sup>63</sup>. Dans ce contexte, la théorie transformiste fournit tout à la fois les éléments manquants à une connaissance en cours d'élaboration et une grille d'interprétation générale des données recueillies.

Face aux affirmations quelque peu péremptoires de Mortillet, certains auteurs émettent cependant des réserves et l'on voit des figures comme A. Favre ou E. Cartailhac se désolidariser peu à peu des théories du grand ordonnateur des collections de Saint-Germain-en-Laye. Cartailhac est le premier à faire la part des choses entre l'aspect strictement théorique de la question et les conclusions archéologiques quelque peu hâtives qui en sont tirées<sup>64</sup>. Il pointe notamment la surprenante dissonance entre le perfectionnement de certains débitages *tertiaires* et une notion de progrès continu qui s'accommode difficilement de ces industries qui paraissent *in fine* plus évoluées que les instruments chelléens postérieurs. Par là-même, il met en lumière leur inadéquation en miroir du schéma général qu'elles sont pourtant censées conforter : à ses yeux, les silex

55. MORTILLET (G.), HOVELACQUE (A.), « Le précurseur de l'Homme », *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, t. VIII, 1873, p. 307-313.

56. MORTILLET (G.), HOVELACQUE (A.), 1873, *ibid.*, p. 308.

57. COYE (N.), 1997, *ibid.*, p. 160.

58. MORTILLET (G.), HOVELACQUE (A.), 1873, *ibid.*, p. 309.

59. MORTILLET (G.), « La descendance de l'Homme », *Association française pour l'avancement des sciences. Comptes rendus de la 7<sup>e</sup> session*, Paris, 1878, p. 823-825, « L'Homme tertiaire à l'Exposition », *Revue d'anthropologie*, VIII, 1879, p. 116-118 et « Le précurseur de l'Homme et les singes fossiles », *Revue scientifique*, 1880.

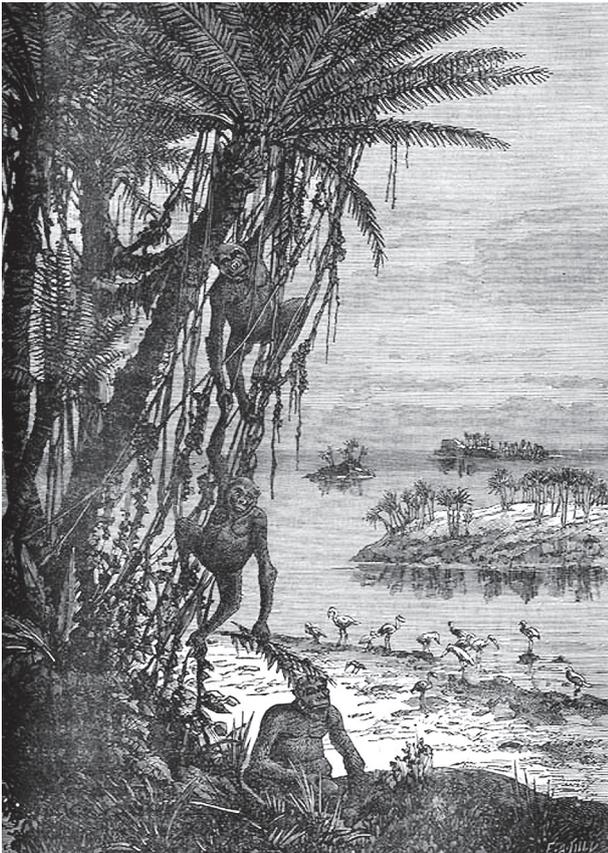
60. MORTILLET (G.), 1883, *ibid.*, p. 105.

61. MORTILLET (G.), 1883, *ibid.*, p. 216.

62. HAECKEL (E.), *Natürliche Schöpfungsgeschichte*, Berlin, 1868.

63. COYE (N.), 1997, *ibid.* : 161.

64. CARTAILHAC (E.), « L'homme tertiaire », *Matériaux pour une histoire primitive et naturelle de l'Homme*, t. X, 1879, p. 433-439.



**Fig. 8 :** *La mer des faluns. Aspect de la Beauce à l'époque tertiaire.* Lithographie de E. A. Tilly représentant des anthropopithèques publiée dans H. du Cleuziou, *La Création du monde et les premiers âges de l'Humanité*, Paris, 1887, fig. 51.

de Thenay ont en effet le «*grave défaut d'être trop bien éclatés*». Il y a donc un décalage manifeste entre les données issues de l'observation et les lois de la paléontologie qui fondent le discours de Mortillet.

Au cours des années 1880 puis, de manière plus persistante à partir de la décennie 1890, des voix se font ainsi entendre pour critiquer le «*système Mortillet*» et contester la valeur universelle qu'il accorde à ses observations typologiques. Fondées sur l'uniformité du progrès industriel, ses théories se heurtent en effet aux découvertes de terrain qui, bien souvent, remettent en cause ses conclusions ou, à défaut, ne viennent confirmer qu'à la marge ses propositions. Dans ce contexte, la controverse autour des éolithes tend logiquement à s'estomper en France au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : le débat se déplace alors dans ses pays voisins, en Angleterre ou en Belgique, mais également en Afrique du nord et dans la vallée du Nil<sup>65</sup> où de nouvelles découvertes relancent la discussion autour de l'*Homme tertiaire* et alimentent régulièrement la

polémique, alors même que la méthode *transformiste* permet de raffiner toujours plus les sériations chronologiques des premiers temps de l'humanité.

## Conclusion

Dès le début des années 1910, toutefois, l'ensemble des témoignages cités à comparaître pour étayer l'idée d'une humanité tertiaire sont tour à tour réfutés, sur des fondements tant stratigraphiques que taphonomiques. Dès lors, seule la découverte de fossiles humains dans des dépôts se rapportant à cet étage géologique apparaît en mesure de confirmer la réalité de cette ancienneté. Le problème trouve un commencement de réponse en 1891, avec la reconnaissance de restes de *Pithecanthrope* sur l'île de Java, en Indonésie, par le naturaliste néerlandais Eugène Dubois. Il se révèle assez rapidement cependant que ces vestiges, bien que très anciens, ne peuvent être rapportés à une phase plus ancienne que le Pléistocène moyen. Il faut ainsi attendre 1924 et la mise au jour sur le site de Taung près de Kimberley, en Afrique du sud, d'un crâne d'hominidé vieux de plus de 2,5 millions d'années (*Australopithecus africanus*) par l'équipe de Raymond Dart, pour que la réalité d'une humanité *tertiaire* soit définitivement acceptée, dans son acception strictement africaine<sup>66</sup>.

Un siècle et demi après la publication de ses premiers travaux, l'œuvre de l'abbé Bourgeois apparaît pourtant significative par bien des aspects : en dépit des multiples interprétations dont elle a pu faire l'objet par la suite, elle illustre la contribution originale d'un homme d'Église au cours d'une décennie – 1860 – qui voit de violentes controverses s'établir autour de l'*Homme antédiluvien* et de ses industries. Elle met de surcroît en relief la diversité des réflexions déployées autour de l'évolution de l'homme et la mobilisation importante des observations de terrain à fin de démonstration, et ce avant même l'affirmation d'une théorie dominante, l'*évolutionnisme*, et alors que ne s'imposent les idées de Darwin sur l'évolution des espèces et les lois de la sélection naturelle. Elle témoigne enfin de la mise en place progressive d'un outil à vocation universelle – la classification industrielle de Mortillet – dont les découvertes effectuées à Thenay viennent préciser les bornes chronologiques inférieures, avant le développement des outillages quaternaires.

Restent de cette intense émulation scientifique des séries soigneusement classées et ordonnées, dans les collections des musées de Vendôme et Blois<sup>67</sup>. Car, au tournant des années 1870, la classification industrielle va de pair avec une pratique qui apparaît comme centrale : la collection. La méthode Mortillet lui fournit de ce point de vue un cadre de classement efficace

65. ANGEVIN (R.), «*Les recherches de Georg Schweinfurth dans la Montagne de Thèbes et la révélation du passé préhistorique de l'Égypte (1903-1905)*», *Antiquités nationales*, t. 43, 2012, p. 183-207.

66. COPPENS (Y.), *Histoire de l'Homme. 22 ans d'amphi au Collège de France (1983-2005)*, Odile Jacob, Paris, 2008, 248 p.

67. HOUSSAY (F.), 1904, *ibid.*

doublé d'une évidente portée didactique<sup>68</sup>. Réunissant des pièces illustrant chacune des *époques*, elle restitue dans un même mouvement évolutif l'ensemble des productions matérielles de l'humanité, les échanges entre particuliers et institutions muséales permettant alors la constitution de ces séries de référence et de comparaison.

Louis Bourgeois est lui-même un familier de cette pratique. Au cours de l'année 1867, il est nommé membre de la Commission chargée d'organiser la présentation des vestiges *antédiluviens* à l'Exposition universelle de Paris<sup>69</sup>. À cette occasion, il fait exposer quelques découvertes effectuées par le D<sup>r</sup> Léveillé dans la région du Grand-Pressigny mais également le produit de ses propres fouilles à Thenay et Pontlevoy. L'expérience est renouvelée en 1878 : Mortillet, alors chargé de la présentation des collections préhistoriques, sollicite une nouvelle fois l'abbé Bourgeois afin d'exposer, de manière pédagogique, les productions matérielles de l'*Homme tertiaire*<sup>70</sup>. La majeure partie des artefacts présentés à cette occasion rejoint les collections préhis-

toriques du château de Saint-Germain-en-Laye, entérinant leur statut d'outils à part entière, et fait l'objet d'une présentation détaillée dans les différentes éditions du catalogue du musée des Antiquités nationales.

Les découvertes et publications de l'abbé Bourgeois, *sagax inventor* de l'*Homme tertiaire*, constituent donc une documentation de première main pour comprendre les premiers temps de la discipline et saisir les constructions théoriques à l'origine de son développement. Dans ce contexte, les séries recueillies à Thenay revêtent une valeur plus historiographique qu'archéologique : dans la nécessaire transition épistémologique qu'impose ce constat, ces objets doivent désormais se voir accorder un tout autre statut, celui de source pour l'histoire des sciences, en tant qu'ils se font l'écho lointain d'un des débats les plus vifs de la première archéologie préhistorique, celui sur l'ancienneté de l'Homme et ses origines tertiaires. Témoignage fidèle, ces collections mettent en lumière un temps particulier de la recherche : elles éclairent les modalités des investigations de l'école *transformiste*, sous le prisme de ses présupposés théoriques et de ses ambitions universalistes, et illustrent l'impasse méthodologique dans laquelle l'a conduit cette démarche à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

68. COYE (N.), 2005, *ibid.*

69. CHAUVIN (J.), 2008, *ibid.*

70. MORTILLET (G.), 1879, *ibid.*

